

PREMIÈRE JOURNÉE

Les _____ de _____ heures _____ à _____ heures _____

Observations de M^{me}

PUBLILEGAL

06 NOV. 2018

CONTROLE REGISTRE

Sabine PACQUET le 6/11/18 à 16h00

1 rue de BONAC

Maitre Gestion du Biodiversité; chargé de mission
Biodiversité

l'étude d'impact écologique me semble connecter les mesures de réductions qui concernent les chiroptères et les oiseaux (arrêt des machines) sont nécessaires et il est très important de les respecter.

la mise en défend des stations de Jonquille des bois et Goutte de Sang pendant les travaux semble nécessaire les individus peuvent être prélevés même si ils ne sont pas directement dans la zone.

Rubériser et piquets seraient suffisants pour éviter que curieux ouvriers ou représentants d'associations piétinent la zone.

Aut permiss de CG le 15M de 16 à 1729

GEOFFROY Grille le 15/11/18
Villam 58 000 ST Paris le châtel

je suis accord avec le projet, celui-ci sera implanté sur des terrains agricoles non rentables. Les isolées dans le paysage ne disparaissent pas plus que les lignes à haute tension.

2) Les autorités é Charbon polluent bien plus que de solaire
Le nucléaire n'est pas parfait
Pou fait-on du recyclage du photovoltaïque; il faudra y re penser

rec
④ David Wilson 1 route de Ressin 58240 Liverx
Le 18/11/18

Je ne suis pas d'accord avec ce projet puisque personne
est en mesure aujourd'hui de satisfaire mes craintes
par rapport au développement des éoliennes. La loi (avis) *ges*
du 26/08/11 prévoit 50000€ par éolienne je trouve
que ce montant ne soit pas suffisant et que si ce qui
se passe à Norden sur l'exploit du dépasse le bilan
avec de démonter les éoliennes au bout de vie ?
Rien !

Regrettable - une fois abîmée jamais réparé

à la fin

⑤ GEOFFROY Denis
Villers 58490 St-Pierre le Chatel

Il faut bien un moyen pour sortir du nucléaire.

L'éolian en fait partie et je suis pour cette
implantation sur des terres agricoles pour faire de

l'effet visuel n'est pas plus déplaisant que

les lignes hautes tension -

15/11/18

⑥ GRUMIER Karine, Alligny 58240.

Est-ce écologique ? ou une affaire financière ?

Peu d'information sur une commune alors que
l'on est tous impliqués. Prend on en compte
les nuisances pour tous : en campagne, on
aime le paysage et on ne veut pas le
dégrader. (on par le bruit, on visuellement, si
autre).

La nucléaire produit bien plus et on gêne

convainc les gens.

Côté vendeurs des biens immobiliers, nous
ne sommes pas indemnisés et nous pouvons
vendre correctement.

Je m'oppose donc à ce projet surtout
que je suis aussi pour l'éologie sur
d'autres points

Julie

②/1) Julie - Julie Brigitte
Julie - Julie Ronald

2, rue des Ménervines

Dijon

58240 Langres

Nous sommes pleinement convaincu qu'il
faut construire les éoliennes comme le projet
le décrit.

Il nous faut de l'énergie renouvelable
et les éoliennes sont le moyen le plus
plus efficace et le moins cher pour
y arriver.

Julie Brigitte

Julie Ronald

③ Hugues Huret et Nadège Huret

Consignation reçue le 15 octobre au commissaire
enquêteur

HCT cf. courrier n°1 dit

④ Mr LAVEAU, 2 rue de la fontaine, DIJON 58240 (Aube)
Président "Vent Debout en Nièvre"

L'association "Vent Debout en Nièvre" s'oppose à ce
projet.

- Plusieurs raisons à cela :
 - Défiguration du paysage
 - Mise en péril de la biodiversité.
 - Dévalorisation des biens fonciers et immobiliers.
- Par ailleurs, en tant que citoyen de ma commune je n'ai jamais consulté par le Ministère Norden ou mes élus.
- Aucune étude acoustique n'a été faite chez moi.
- Le contexte humain, notamment sur l'habitat n'est pas détaillé.

A Nantes, à Lancerou, le 15/11/2018

~~je vous prie de bien vouloir me faire parvenir~~

(11) Je soussigné Madame Laveau Karine habitant 2 ave de la Fontaine DIÈRE 58240 LANCEROU.
 Je conteste le projet pour divers raison .
 La non information du projet. Le cadre de vie (proximité des maisons, la santé, la sécurité) chute d'1 échelle à plusieurs le 3 au 6 novembre 2018. Les paysages, les monuments historiques, la faune et la flore et plus généralement la biodiversité. Le manque de vent qui entraîne des piétrements de mat. La perte financière de l'immobilier à Lancerou, le 15 novembre 2018.

~~J'attache~~

10
bis

M. LAVEAU - DGRF

J'aimerai rappeler que le courrier du 8 Avril 2016, du préfet de Région, soulignait les manques et les insuffisances sur l'impact paysager et environnementale. A la lecture du dossier pour moi les réponses ne sont pas données.

~~je vous prie de bien vouloir me faire parvenir~~

12 Hubert de RIBEROLLES

TACHES

58490 ST PARIZE LE CHATEL

① Propriétaire résidant à l'ouest à ST PARIZE LE CHATEL, je m'élève contre le projet qui sera visible depuis mon domaine comme le montre le photomontage "Sortie Ouest de ST PARIZE-LE-CHATEL". La nuisance visuelle de ce projet dévalorise la valeur de mon bien immobilier.

② Défenseur des oiseaux migrateurs je demande à ce que la limitation des bavardages lors des périodes de migration soit étendue à celle des périodes de nidification (environ 2 fois 4 semaines par an) puisque ces oiseaux font étape dans les îles qui abritent de l'Allier et de la Loire et vont donc à très basse altitude.
Est-ce l'exploitant qui espère le ?
seul de la mortalité des oiseaux ?
Est-ce également l'exploitant qui décide d'adopter le fonctionnement ?
Si oui, il semble bien qu'il y ait
là une source de conflits d'intérêts.

③ Défenseur du potentiel agricole de notre pays.

La durée de vie des générations humaines est de 15 à 20 ans. Le deuxième critère des sociétés de beton fait partie des contraintes du propriétaire de l'ouvrage ou le fait de l'exploitation. Le temps permet d'un pour un en fin de vie impose de refaire un socle de béton. A la fin combien d'hectares de telle agriculture vont être consacrées ?

Überzeugungsfaktoren
der

④ Effet sur le "sebe" des animaux.

les bordés ont peu de cénogéographie en Serbie. Cet élément ne semble pas avoir été pris en compte dans notre régime d'aléage de ~~l'ensemble~~ modèles à risque

(5°) Circulation sanguine à l'origine
du circuit de MAGNY-COCHE.

Le DGA/C n'a pas émis d'objection à la création d'un pool ~~entre~~
colien sur ST-PIERRE (P. MOUILLÉ
CANCERON). En de très nombreux
hélicoptères volent à très basse
altitude pour éviter les pilotes de
voiture et aussi ainsi que des
spectateurs (V.P.). En outre, des
meetings aériens ont lieu à
l'occasion de cérémonies municipales.
L'essence de l'idée bénéfice aussi
de la possibilité de faire des vols
à très basse altitude pour son
entretenement.

Le projet va donc intégrer tous
ces vols ce qui est néfastoile
au développement des aérodromes de
cancut et à l'urbanisation de
notre île.

UdeP. 1998.

(13) ~~Ye BLEED~~ AURELIE

11 RUE DES CRAIES

S8 200 LANGERON (DHERE)

Propriétaire d'une maison à Dhaké depuis mai 2014
situation à environ 650 m de la gare Galionnes

• ① Heure de question d'avoir un premier verre le matin des solitaires, d'avoir à longueur de journée cette "superbe" voix

② Ayant des horaires on décalé du fait de mon métier (vide agricole), je ne suis pas sûr que je passe des nuits tranquilles avec les nuisances sonores (soit disant qu'une éolienne correspond à un bruit de feuille allumé mais l?)

③ de jour où j? dois vendre ma propriété je fais comment avec ce champ de vision. Habitat Bleu (la commune impactée) et moi sur les 14 éoliennes. sachant que la maison va perdre 10% de sa valeur.

B.R.

14

Ven a marré,
les éoliennes A Mort ainsi que
Norder et les autres
qui ce reconnaîtront
à Rond eclus

le 15 - 11 - 2018

15 Mr et Mme Mithélic Robert, demandent DHGRC
éoliennes trop hautes, nuisances, problèmes de Santé
chant magnétique provoquant mal de tête des environs de Sainte
je suis en rétracte je suis venu pour me réparer et non
être typerment dans je suis opposé à ce sujet
et n'oublions pas tout mon oiseaux et mes animaux
M^e et M^{me} Mithélic

le 15. 11. 2018.

15-11-2018

16

Je suis contre le plan éoliens, tout pour le muséum public, et la santé, j'en ai les preuves à leur personne en d'accord.

Je voudrais savoir pour le télé et téléphone les ordres et certainement les musées également.

Toutes Dames Mme Longeon

17

Je suis revenue sur la commune de Longeon pour sa tranquillité, aujourd'hui on souhaite basculer la commune au profit d'une entreprise privée, une catastrophe pour la commune et pour en dehors mon patrimoine c'est ma maison, je me permets d'imaginer perdre 1/3 de mon bien..

Béchir Fabien Omer.

18

Nanou, alors, je m'inquiète en ce qui concerne la proximité des habitations de nos concitoyens des éoliennes. Je m'inquiète à ce titre des conséquences humaines au sens strictement dans les rapports que les habitants de Longeon Bourg auront avec les habitants de Nihéz. En effet une partie de la population de notre commune est plus importante que l'autre par l'implantation. Ce ça peut créer une sensation d'injustice de la part d'une frange de notre population. La cohésion sociale n'est pas chose facile. Sauvegarde les humeurs de certains par le seul recours financier ne me semble pas suffisant... Merci de vous avoir un regard favorable sur le sujet.

Bien cordialement Denis RICHARD Conseiller municipal à Longeon.

je voterai si le choix m'en était donné, bien sûr contre un projet susceptible de diviser la population longeronnaise.

FIN DE LA PERMANENCE DU CE 21.5.2017 17h35